



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réf.
Mo
be***16109443***

Tribunal de Commerce

22 JUL 2016

Brabant Wallon

N° d'entreprise : **0439.984.872****Dénomination**(en entier) : **SABERT CORPORATION EUROPE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de l'Industrie 4, B-1400 Nivelles.****Objet de l'acte : Dépôt conformément à l'article 556 du Code des sociétés.**

Pièce déposée : procès-verbal des résolutions écrites de l'actionnaire du 14 juillet 2016 conformément à l'article 556 du Code des sociétés.

Il résulte de ce procès-verbal des résolutions écrites de l'actionnaire du 14 juillet 2016 conformément à l'article 556 du Code des sociétés que l'actionnaire a décidé de donner une procuration spéciale à Johan Lagae et Els Bruls du cabinet Loyens & Loeff Advocaten-Avocats SCRL, rue Neerveld 101-103, B-1200 Bruxelles, agissant individuellement et avec faculté de substitution (chacun ci-après défini en tant que Mandataire). Chaque Mandataire a le pouvoir de poser tout acte et de représenter la Société pour toute formalité de dépôt devant être accompli conformément à l'article 556 du Code des sociétés. A cet effet, chaque Mandataire a le pouvoir d'entreprendre toute action utile ou nécessaire à l'accomplissement des formalités relatives à l'obligation de dépôt visée ci-dessus.

Signé,

Johan Lagae,
Avocat et mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).